Avis rendu par la commission de sélection d'appels à projets sociaux ou médicosociaux réunie le 12 février 2020

Objet : Création d'un dispositif de 70 places en hécergement diffus pour Mineurs Non Accompagnés (MNA) âgés de 15 à 17 ans révolus sur le territoire du département de Seine-et-Marne

Avis d'appel à projet publié le 4 octobre 2019.

La commission de sélection conjointe a établi le classement suivant :

Rang de Classement	Projet répondant au lot 2
1 ^{er}	CROIX ROUGE
2 ^{ème}	ARILE
3 ^{ème}	EMPREINTES
4 ème	EQUALIS

Conformément à l'article R. 313-6-2 du Code de l'Action Sociale et des Familles, la liste des projets par ordre de classement vaut avis de la commission.

Cet avis est consultatif et constitue un acte préparatoire à la décision d'autorisation qui sera prise par le Président du Conseil départemental de Seine-et-Marne.

Melun, le - 4 MAR 2020

Daisy LUCZAK,

Vice-présidente en charge des finances, de

l'éducation et des collèges

La Présidente de la Commission d'information et

de sélection d'appel à projet

